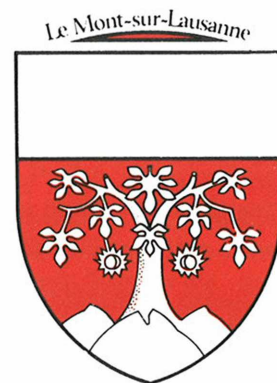


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

## ☆☆☆ VOEUX ☆☆☆

*Le Conseil communal et son Président, la Municipalité et le Syndic  
et tout le personnel communal*

*SOUHAITENT D'HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE*

*aux fidèles lecteurs des 4 Coins du Mont et*

*FORMENT LES VOEUX LES MEILLEURS POUR 1983*



## REFLETS DU LÉGISLATIF

Lors de sa dernière réunion du 27 septembre, présidée par Monsieur Daniel Grosclaude, le Conseil communal s'est penché essentiellement sur le rapport de planification 1982-1985 présenté par la Municipalité et sur l'arrêté d'imposition pour 1983 et 1984.

Ces deux objets sont en fait étroitement liés, puisque la possibilité de réaliser certains travaux dépend essentiellement de l'argent disponible.

La commission des finances, au nom de laquelle rapporte Monsieur Ernest Lehmann, a minutieusement examiné les différents aspects de ces deux objets. Elle a notamment constaté que, suite à l'abandon du système d'arrêt de la progression et malgré l'abaissement du taux d'imposition communal de 100% à 90%, le résultat d'impôt annuel par habitant a augmenté. De plus, l'endettement par habitant est resté dans une fourchette allant de Fr. 316.- à Fr. 393.- ces dernières années. Il est monté récemment à Fr. 706.- par habitant suite à l'achat du terrain de Crétalaison, mais devrait retomber à env. Fr. 250.- par habitant une fois le plan de quartier de Crétalaison réalisé.

La commission des finances estime le budget adopté pour 1982 ainsi que les budgets présumés pour les trois années à venir trop pessimistes.

Plusieurs conseillers désirent savoir dans quelle mesure le rapport de planification lie l'exécutif et quelle est la responsabilité du Conseil communal en ce qui

concerne les investissements prévus par ce plan en cas d'acceptation de ce dernier par le législatif.

De la discussion qui suit il ressort notamment que chaque projet fera de toute façon l'objet d'un préavis municipal détaillé et sera étudié par une commission. Ce n'est donc nullement un blanc-seing donné à notre exécutif. M. Rauschert, syndic, précise encore que ce rapport énonce des prévisions de travaux nécessaires dans les années à venir, mais dont l'ordre de priorité n'est pas encore établi.

Au vote le plan d'investissement 1982 à 1985 est accepté par 34 voix contre 18.

La discussion au sujet du taux d'imposition est animée. En effet, la proposition de la commission des finances d'abaisser le taux d'imposition de 5 points est controversée.

M. Rauschert, au nom de la Municipalité, plaide en faveur du maintien du taux d'imposition à 90%. MM. Hervé Menétrey et Jacques Echenard interviennent également dans ce sens. M. Michel Mattenberger appuie la proposition de la commission des finances. Il relève notamment que les budgets de ces dernières années ont été équilibrés et que la commune du Mont a très bien digéré son rythme de croissance.

Avant l'acceptation de l'entrée en matière M. Denis Borel fait encore remarquer que "s'il faut éviter d'avoir

des caisses vides, il est cependant inutile qu'elles débordent!"

Au vote 37 conseillers se déclarent favorables à l'abaissement du taux d'imposition de 90% à 85%, 15 conseillers se rallient à la Municipalité et votent en faveur du maintien à 90% .

La proposition de supprimer les droits de mutation sur les successions et les donations entre époux est acceptée à l'unanimité. L'exécutif approuve également cette modification.

Plusieurs conseillers dont Mme Novet, M. Philippe Chappuis et André Ravessoud proposent le statu quo pour l'impôt sur les chiens, alors que la Municipalité prévoit une augmentation de Fr. 20.— ce qui porterait cet impôt à Fr. 60.— par année pour la commune. Mme Novet fait remarquer que les nuisances mentionnées dans le rapport de gestion de cette année soulèvent une question d'éducation des propriétaires de chiens; ce n'est pas en les pénalisant tous que l'on résoudra ce problème.

Au vote 24 conseillers sont en faveur du maintien de la taxe actuelle de Fr. 40.— alors que 23 conseillers abondent dans le sens de la Municipalité.

Les autres points de l'arrêté d'imposition soulèvent quelques questions secondaires qui n'appellent pas de modifications.

Au vote final, le Conseil communal accepte à l'unanimité le rapport de la commission des finances et l'arrêté d'imposition pour les années 1983 et 1984, ce dernier tel qu'amendé par le Conseil.

Au chapitre des communications de la Municipalité, il est surtout question de trottoirs:

- celui de la route de Lausanne dont la réalisation pourra vraisemblablement débiter l'année prochaine;
- celui du chemin de la Perrause dont les origines remontent à 1972. C'est uniquement le trottoir nord qui est controversé par quelques citoyens;
- celui du chemin du Châtaignier, ainsi que l'élargissement de cette route, sont prévus pour 1984 pour autant qu'il n'y ait pas d'oppositions.

M. Jean-Jacques Belet, municipal, est heureux d'annoncer que le collège du Grand-Mont est terminé et occupé à la satisfaction de tous, même des ex-opposants. Il y a cependant une tuile: c'est précisément la couleur des tuiles qui ne satisfait apparemment pas tout le monde.

M. François Corbaz souhaiterait que les propriétaires entretiennent convenablement les grilles des garages afin d'éviter certaines interventions des pompiers notamment lors de violents orages. Qu'on se le dise!

La séance est levée à 22h.20.

*La secrétaire:  
Evelyne Panchaud*

~~~~~

## CORPS DE SAPEURS-POMPIERS ACTIVITÉS 82

Pour commencer l'année en fanfare, le lieutenant Michel Henny, chef de la section des Planches, a le plaisir d'apprendre sa promotion au grade de premier-lieutenant par la Municipalité.

D'autres parmi nous, sapeur ou caporal, sont promus à un grade supérieur après avoir suivi un cours de cadres centralisé: il s'agit du caporal Philippe Amaudruz et du sergent Bernard Chabloz.

D'autres encore ont amélioré leur formation en participant à un cours de spécialistes, comme le sergent Jean-Claude Amiguet (échelle mécanique) et le sapeur Eric Pache (motopompe). Après 20 ans de service, le sapeur Eric Chabloz arrive au terme de son activité au sein de notre Corps.

A tous ces camarades dont il faut relever le dévouement, j'adresse les plus sincères remerciements au nom de l'Etat-Major.

Notre programme annuel s'est composé, comme d'habitude, de deux cours de cadres et de quatre exercices, lors desquels nous nous sommes déplacés dans différents quartiers: La Marjolatte, Le Chalet-aux-Boeufs, En Budron, La Naz, Le Rionzi, Les Piécettes. Le groupe de premier secours a été mis, à ce jour, 27 fois sur pied; il s'agit des alarmes, qui par 6 fois étaient sans objet, 7 pour un début d'incendie, et 15 pour une inondation (dont 10 entre le 23 et le 26 juillet).

Preuve est ainsi donnée, s'il est besoin, de la nécessité d'entretenir notre capacité d'engagement.

### RECRUTEMENT

Pour nous aider à accomplir notre tâche nous invitons les intéressés à se joindre à nous. Pour s'annoncer ou obtenir tout renseignements ils voudront bien s'adresser au commandant:

M. Michel Rauschert,  
rte de Lausanne 50, 1052 Le Mont,  
tél. 32 01 36 jusqu'au 24 décembre 1982.

*Michel Rauschert*

~~~~~

### DU CHANGEMENT A LA POSTE!

En juin 1982, M. Ruchet, buraliste postal, fort apprécié pendant de nombreuses années par les habitants du Mont, prenait sa retraite. La Direction d'arrondissement des PTT décida alors de transformer le bureau de poste en un office postal dirigé par un administrateur. Pour l'habitué, cette transformation se marqua par le départ d'un personnel connu de tous, engagé par M. Ruchet et l'arrivée de nouveaux employés d'administration nommés par la Direction d'arrondissement.

De juin à fin septembre, l'office fut dirigé par M. Goumaz. Dès le 1er octobre, M. Werner Hauser, ad-

ministrateur nommé par la Direction d'arrondissement, prit en charge notre office postal comprenant actuellement cinq personnes au bureau, six facteurs ayant à disposition un parc de véhicules composé de deux voitures et cinq motocycles légers, et d'un apprenti d'administration.

M. Hauser, nouvel administrateur postal est né le 28 mars 1940 à Berne; il a suivi les écoles primaires et secondaires dans la ville fédérale, avant d'entrer, pour deux ans, à l'École d'administration à Berne. Après l'apprentissage de fonctionnaire postal diplômé dans l'arrondissement postal de Berne, nous le trouvons en stage linguistique dans celui de Lausanne (Rolle, Montreux, Vevey, Lausanne) et au Tessin (Chiasso). Le 1er novembre 63,



il est nommé à Lausanne où il gravit tous les échelons jusqu'au grade d'inspecteur d'exploitation et de chef de service à la Direction d'arrondissement postal. Désireux de retourner "au front" pour diriger un office, il succède, le 1er octobre 1982 à M. Ruchet.

M. Hauser est marié, sans enfant, et habite dans la ferme paternelle de son épouse, à La Ramaz à Monthéron. Il s'intéresse à la musique ainsi qu'au sport et est un grand amoureux de la Grèce, qu'il a appris à mieux connaître durant de nombreux voyages.

En conclusion, il nous reste à souhaiter:

- à M. Ruchet, une longue et heureuse retraite,
- à M. Hauser, nos souhaits de bienvenue et nos vœux pour une suite de carrière fructueuse.

*Réd.*

~~~~~

## NOCES D'OR



Le 22 octobre dernier, MM. Jean Henny et Claude Agassiz, délégués de la Municipalité, ont rendu visite à M. et Mme Robert Pache-Corbaz qui fêtaient le 50ème anniversaire de leur mariage, peu après celui de leur naissance, M. Pache comptant 85 printemps révolus le 17 octobre et son épouse 75 au 29 septembre.

Venus au Mont il y a quatre ans, ils habitent le Doux-Nid à la rue du Village, juste derrière la fontaine que la Commune vient de couvrir et de fleurir.

Auparavant, ils occupaient une maisonnette dans l'enceinte du Château de Beaulieu à Lausanne où ils reçurent de nombreux amis dans leur jardin modèle et au bûcher aménagé en accueillant carnotzet.

Chef déménageur, M. Robert Pache sillonna toute l'Europe occidentale, tandis que son épouse dirigeait le vaste service de lingerie de Cery.

Ils soignent maintenant leurs fleurs, leur treille, leurs fruitiers, tout en réservant aux amis et voisins un accueil toujours cordial et chaleureux. Puissent-ils jouir longtemps de la qualité de la vie et de l'air du Mont.

*Bgd.*

~~~~~



Le 22 octobre dernier une délégation de la Municipalité s'est rendue au domicile de Monsieur et Madame Fritz Kiener-Stotzer qui fêtaient le 50ème anniversaire de leur mariage.

Habitant notre Commune depuis le 9 mai 1929, Monsieur Kiener en a vécu tout le développement de ces 50 dernières années. Cette visite fut donc une belle occasion d'évoquer une multitude de souvenirs.

Dès son arrivée au Mont et jusqu'à fin décembre 1974 Monsieur Kiener fut occupé comme ouvrier dans la menuiserie Gret qui devint, dès 1936, celle de la famille Rauschert. Employé modèle, ponctuel et dévoué, il assura pendant près de quarante ans la fonction de chef d'atelier; au cours de sa carrière il eut l'occasion de participer à la formation professionnelle d'une bonne vingtaine d'apprentis.

Sur la plan sportif, Monsieur Kiener fut et demeure encore un grand amateur de football; arbitre pendant 20 ans, il fut naturellement des fondateurs de notre Club local qui vient de fêter ses quarante ans d'existence.

Méticuleuse et modeste, Madame Kiener, telle une fourmi laborieuse, s'activa sa vie durant et malgré sa santé délicate, aux soins du logis familial et de l'éducation de leurs deux filles, Rose-Marie et Annelise.

A ce couple exemplaire qui s'est toujours beaucoup

plu dans notre village et qui n'y compte que des amis, nous souhaitons de la part de tous les Montains de nombreuses années de santé et de bonheur.

P. Rt

~~~~~

## LA QUATRE MILLIÈME!



En septembre de cette année, M. et Mme Florey, domicilié au ch. du Village, eurent la joie d'accueillir dans leur foyer une petite Christine. Sans le savoir, Mme Florey venait de mettre au monde la quatre millièmième habitante de notre commune.

Dans les premiers jours d'octobre, une délégation municipale emmenée par M. Philippe Rauschert, syndic, fêta comme il se doit Christine et ses heureux parents.

Nos vœux les meilleurs pour l'avenir de notre petite "Montaine".

R. V.

~~~~~

## INAUGURATION DU FOUR CURIAL



Le voilà, ce four

Sous l'égide du Conseil de paroisse, aidé par les dames de l'Association des paysannes vaudoises, le four curial fut inauguré le dimanche 3 octobre, en présence

de nombreuses personnes qui purent se régaler du résultat des fournées inaugurales.

Voici, ci-dessous, quelques souvenirs de cette journée.



Où chacun se régale



En pleine action

~~~~~

## TENNIS-CLUB LE CHÂTAIGNIER

Pour clôturer la saison d'été 1982, le Tennis-Club a organisé le tournoi interne qui s'est déroulé du 2 au 10 octobre, tous les soirs, jusqu'à 22 heures, et pendant deux week-ends. Les juniors et cadets ont disputé 48 matches au cours des deux derniers mercredi après-midi de septembre. Les adultes, répartis en 5 épreuves ont entamé un marathon de plus de 120 matches. Ardemment disputées, toutes ces parties se sont déroulées dans un excellent esprit sportif, apportant beaucoup d'animation dans le club. Pendant cette deuxième saison, les joueurs et joueuses, pour la plupart débutants au début de l'année 1981, ont accompli des progrès remarquables. Bien que le Tennis-Club du Mont ne participe pas encore au tournoi interclubs de l'AST, de jeunes talents se manifestent déjà et permettent d'envisager de former une équipe de compétition dans quelques saisons.

### RÉSULTATS DU TOURNOI INTERNE 1982:

Simple messieurs, série C:

François Wieland - Eric Rihs 6/2 - 6/2

Simple dames C et D:

Ginette Perrin - Viviane Seiler 6/4 - 3/6 - 6/4

Simple messieurs D:

Pierre Marquet - Alain Fragnières 6/3 - 3/6 - 8/6

Juniors garçons:

Pierre Marquet - Marc Devaud 6/0 - 6/1

**Juniors filles:**

Isabelle Roten - Erika Schraner 6/3 - 6/2

**Vainqueurs cadets:**

I. Roten et N. Rihs

**Double messieurs:**

G. Grobéty/E. Rihs - A. Wieland/F. Wieland 6/1 - 6/1

**Double dames:**

G. Perrin/M.-C. Fluckiger - J. Wahl/C. Schoenenberger 6/2 - 6/2

**CAMP D'ENTRAÎNEMENT JUNIORS ET CADETS:**

Pendant les vacances d'automne le T.C. a organisé durant 4 jours (3 heures le matin et 2 heures l'après-midi) un camp d'entraînement pour juniors, cadets et étudiants sous la direction d'Eric Rihs et de deux moniteurs. Répartis en trois groupes, 54 participants ont bénéficié le premier jour de l'expérience de M. Adam de Bienne, chef moniteur d'entraînement de l'association suisse de tennis. Filmé par une caméra vidéo, chaque jeune joueur a pu visionner son jeu sur magnéscope en écoutant les conseils et commentaires de cet entraîneur efficace et compétent.

La saison d'hiver a bien débuté au Châtaignier, presque toutes les heures sont louées.

*A. Wieland*

~~~~~

**ARMES DE GUERRE**

La soirée de clôture de la saison 82 s'est déroulée comme de coutume dans une joyeuse ambiance. A l'issue d'un excellent repas préparé par notre habituelle équipe de cuisine, le président G. Noverraz procéda à la proclamation des résultats et remise des challenges.

**PALMARÈS:**

**Tir militaire:**

Corbaz François 105pts, Vittoz Ch. 103, Mermier A. 102, Borloz J.-P. 101.

**Tir en campagne:**

Vittoz Ch. 68pts, Borloz J.-P., Favre L. 65.

**Challenge "La Fribourgeoise":**

Vittoz Ch. 171pts, Borloz J.-P. 166, Corbaz Fr. 162.

**Challenge "Châtaignier":**

Corbaz Fr. 90pts, Borloz J.-P. 90, Ducommun G. 89.

**Challenge "Rionzi":**

Vittoz Ch. 71pts, Borloz J.-P., Noverraz G. 69.

**Challenge "Clochatte":**

Hauswirth G. 92pts, Schraner E., Borloz J.-P. 91.

**Challenge "Amis Tireurs Epalinges":**

Borloz J.-P. 439pts, Corbaz Fr., Mermier A, 420.

**Roi du Tir:**

Borloz J.-P. 459pts, Vittoz Ch. 453, Corbaz F. 449.

**Tir des dames:**

Vittoz C. 23pts, Hunziker C. 21.

*G. Noverraz*

~~~~~

**COMMUNIQUÉS**

**SOINS MÉDICAUX, A QUI S'ADRESSER?**

Soucieuse d'informer les habitants de notre commune de toutes les possibilités de recevoir des soins médicaux, et paramédicaux, la Municipalité du Mont prie toutes les personnes susceptibles de donner de tels soins d'en aviser le rédacteur du journal, Monsieur R. Vaucher, par écrit ou téléphoniquement (32 00 03), jusqu'au 20 décembre 1982.

Celui-ci prendra, par la suite, contact avec elles pour obtenir des renseignements précis.

Merci d'avance de votre collaboration.

*R. V.*

~~~~~

**DATES DE PARUTION DU JOURNAL "AUX 4 COINS DU MONT" EN 1983**

Comme l'année 1982, le journal "Aux 4 coins du Mont" paraîtra en 1983 à intervalles réguliers, soit tous les deux mois.

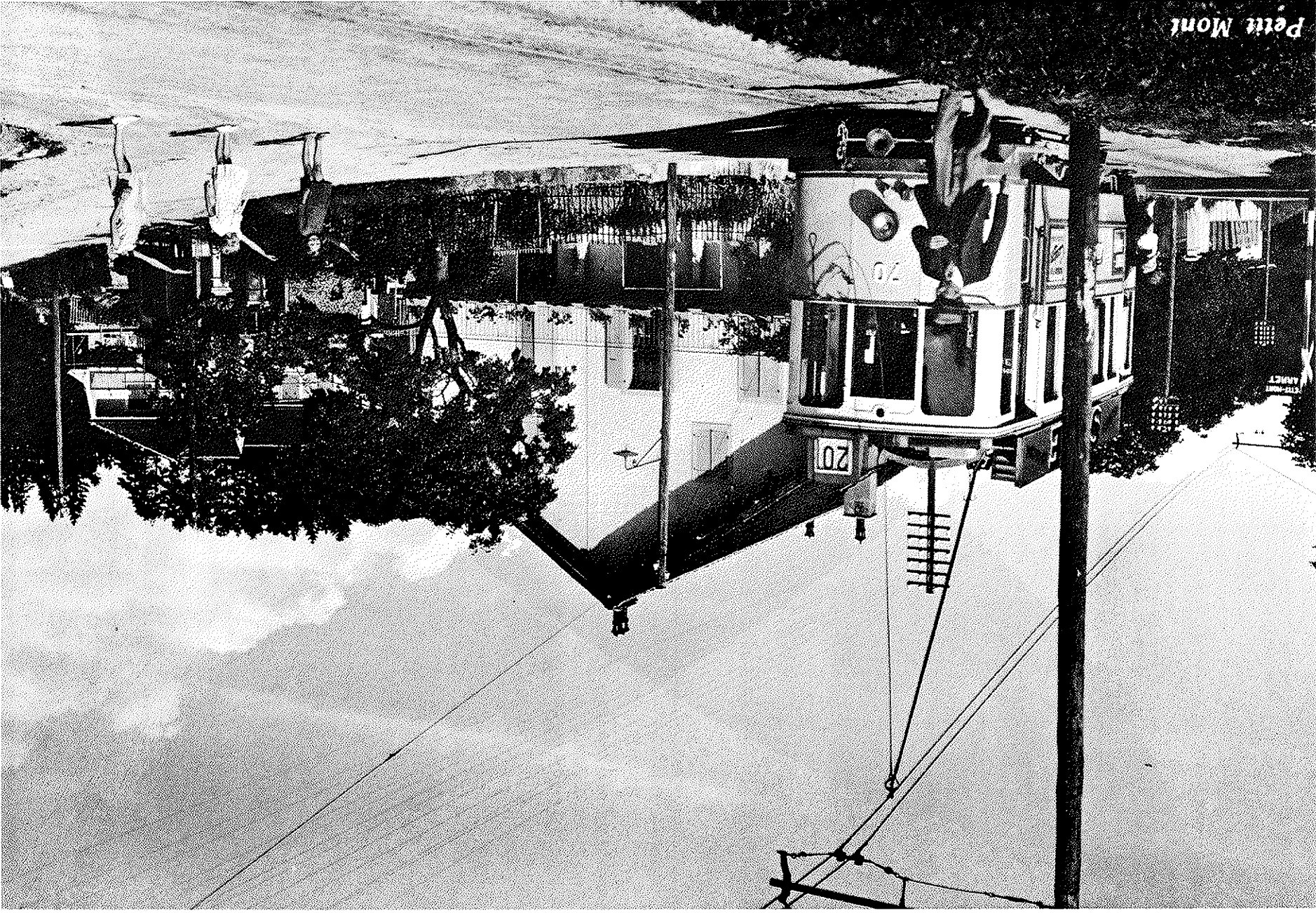
Pour l'année 1983, le calendrier de parution suivant a été retenu:

Délai de dépôt des articles:	Parution:
10 janvier	fin janvier
10 mars	fin mars
10 mai	fin mai
10 juillet	fin juillet
10 septembre	fin septembre
10 novembre	fin novembre

Les articles à faire paraître doivent être déposés, au plus tard à la date indiquée, auprès du rédacteur du journal:

M. Rémy Vaucher, ch. du Mottier 3, 1052 Le Mont, tél. 32 00 03.

**PROCHAIN JOURNAL: fin janvier 83 DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 janvier 83  
RÉDACTEUR: M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne**



Petit-Mont